

« Non à la délinquance qui s'installe place de l'Esplanade ! »
Compte-rendu de la rencontre élu.es – pétitionnaire
Vendredi 24 février

Contexte : Cette rencontre est intervenue dans le cadre de la délibération du 24 juin 2022 assurant aux pétitionnaires une rencontre avec des élu.es lorsque que leur pétition citoyenne dépasse les 50 signatures. Au moment de la rencontre, la pétition comportait 60 signatures et expire au 25 mars 2023.

Contenu de la pétition : « La situation de la place de l'Esplanade se dégrade : les portes des immeubles régulièrement cassées, la place est squattée par des dealers, leurs amis et leurs clients, les plate bandes de végétation sont quotidiennement vandalisées et/ou polluées par des sacs de nourriture, canettes, débris alimentaires, etc. Des morceaux de verres jonchent la place rendant dangereux la marche des enfants et crevant les pneus des vélos, les bandes de jeunes font du bruits, salissent et écoutent de la musique jusqu'à très tard dans la nuit, montant même parfois sur les échafaudages et les toits, pour jouer avec les blocs d'isolants, répandant ainsi du polystyrène durant les travaux de façades.

Je propose qu'une médiation entre les habitants, les commerces du quartier, les jeunes et la mairie soit mise en place. Je propose des passages plus fréquents de la Police. Je propose également de poser de nouvelles caméras aux endroits stratégiques et d'éclairer les endroits sombres propices aux transactions de drogues et squats, particulièrement anxigènes pour les habitants notamment sous le porche entre le bâtiment 21 et 23. »

Participant·es :

- Stéphane VEDY, porteur de la pétition ;
- Patrice SCHOEPPF, élu référent du quartier Esplanade ;
- Nadia ZOURGUI, adjointe en charge de la tranquillité publique, la police municipale, la prévention de la délinquance et la médiation ;
- Guillaume LIBSIG, adjoint en charge de la vie associative, l'animation urbaine, la politique événementielle, Strasbourg Capitale de Noël, la politique jeunesse et l'éducation populaire ;
- Carole ZIELINSKI, adjointe en charge de la démocratie locale, les initiatives et la participation citoyennes, la citoyenneté européenne ;
- Wanda MONHEIT, directrice de territoire Conseil des XV, Bourse, Esplanade, Krutenau ;
- Eric POINSOT, Chargé de mission service Prévention urbaine ;
- Guillaume BROCARD, chef de projet démocratie locale.

M. Vedy débute la présentation de son projet de pétition en présentant l'identité forte du quartier Esplanade ainsi que le lien qui unit ses habitant-es. C'est justement en remarquant une dégradation de ce cadre que ce dernier a décidé de déposer une pétition citoyenne en citant quelques problèmes : dégradations, trafics de drogues, sentiment d'insécurité. M.

Vedy cite les travaux de la place de l'Esplanade comme un important facteur car ces derniers offrent des cachettes pour des drogues ou armes blanches tout en permettant aux personnes de voler des plaques d'isolant pour les disperser sur la place. Le pétitionnaire indique que les travaux n'ont même pas le temps de rénover les bâtiments que les graffitis et autres dégradations réapparaissent immédiatement. Il est à noter que M. Vedy appuie sa présentation d'une série de photos prises par lui-même.

M. Vedy signale que l'entrée du bâtiment n°21 est un angle mort par rapport aux caméras de sécurité, permettant aux jeunes d'y stagner, tentant parfois de s'infiltrer dans le bâtiment. Une altercation est arrivée il y a quelques temps lorsque le pétitionnaire a tenté d'empêcher les jeunes de monter dans les étages, résultant en une violence verbale et une course-poursuite. Des drogues sont parfois cachées dans l'infrastructure du bâtiment selon M. Vedy, raison pour laquelle la Police a déjà effectué plusieurs fouilles.

Sur la question des détritrus, M. Vedy pointe sur ses photos que les embouchures des poubelles sont trop étroites pour accueillir efficacement les emballages volumineux des fast-food voisins.

M. Schoepff rebondit sur l'identité forte du quartier d'Esplanade ainsi que la fierté de ses habitant-es, à laquelle il s'associe. M. Schoepff explique ensuite qu'un travail est entrepris depuis le début du mandat sur les thématiques abordées par la pétition, en comparant notamment avec le travail fait autour de la place de Boston. Sur la question des détritrus, l'élue ajoute qu'il n'est pas facile d'ajouter des poubelles, car la majorité de l'espace est privé, ce que confirme Mme. Monheit.

M. Schoepff invite ensuite le pétitionnaire à la prochaine assemblée de quartier prévue le mardi 28 février où sera présenté le projet « Esplanade 2030 » en compagnie du premier adjoint, un plan d'actions répondant potentiellement aux demandes de la pétition.

Mme. Zourgui, confirme que la domanialité de l'espace empêche un certain nombre d'actions. C'est pourquoi un travail est établi avec les copropriétés pour établir des conventions, permettant à la police municipale de patrouiller sur des espaces privés. L'élue aborde ensuite la question de la sécurité en rapportant des chiffres de plaintes en baisse de 33% sur l'année dernière. Le quartier n'ayant pas de postes de la police nationale, la présence de la police municipale est d'autant plus renforcée sur le quartier de l'Esplanade.

S'il est vrai que les vols ont augmenté, il n'y a pas de violence urbaine, des signalements sont rapidement faits sur des points de trafics et les réunions de la DDSP permettent une coordination des forces de police pour une appréhension plus efficace des problèmes.

Sur l'angle mort des caméras sur le passage décrit par le pétitionnaire, Mme. Zourgui précise que la caméra présente sur l'arc avoisinant est propriété du centre-commercial. C'est donc les services de sécurité de ce dernier qui ont accès à la vidéo. Il est néanmoins possible pour la police nationale de réquisitionner ces vidéos, l'installation de caméras

sur l'espace privé dépendant des propriétaires, et si visualisation d'espaces ouverts au public, de la préfecture.

M. Libsig répond vouloir se concentrer sur les synergies possibles entre les bailleurs, les locataires et autres parties prenantes. Des opérations positives lui paraissent souhaitables, telles que l'installation d'un « mur de tag » ou un l'organisation de clean walk.

Mme. Zourgui confirme l'efficacité des opérations positives décrites en citant notamment une plus grande pérennité des rénovations d'espaces communs quand opérées via des compagnies de réinsertion.

C. Zielinski rappelle que des projets comme celui du [budget participatif prévu pour la place de l'Esplanade](#) amène une autre occupation de l'espace public et qu'en généralisant cette dernière, les problèmes ne sont pas repoussés mais bien réduits. Des marelles et des tables d'échec amèneraient potentiellement un différent public pour un différent usage de cet espace.

M. Schoepff ajoute que le mur de tag s'intègre parfaitement dans la « zone de culture urbaine », projet défendu par la mandature et bientôt mis en œuvre sur le quartier. La rénovation des terrains de basket a déjà vu des améliorations dans ce sens selon lui.

M. Poinot évoque des éléments de mise en perspectives :

- La population de l'Esplanade connaît une évolution sociodémographique qui amène de nouveaux enjeux. Le sujet est identifié par les différents acteurs, mais les réponses à apporter sont complexes.
- L'Esplanade a été construite dans les années 1960 sur le modèle du lotissement, fait exceptionnel pour un ensemble de quelques 12000 habitants. Cela engendre de réelles difficultés de gestion et de prise de décision.
- L'ancien rond-point de l'Esplanade est devenu en 2006 la place de l'Esplanade. Avec la création d'un nouvel espace public, s'est posée de fait la question des *usages* de cet espace public. Et lorsque ces usages ne sont pas réfléchis et encadrés, il est possible que se développent des usages non désirés, voire déviants.

Mme. Zielinski propose ensuite au pétitionnaire d'explorer toutes ces pistes au sein d'un atelier de quartier et d'ainsi continuer de fédérer les forces du quartier : commerçants, CSC, publics plus jeunes, etc. La Chargée de l'Animation de la Participation Citoyenne (CAPC) Flavie Heuillard pourra alors prendre attache avec le pétitionnaire pour construire le potentiel atelier de quartier.

Mme. Zourgui appuie la suggestion en tirant un parallèle avec les potagers installés en bas d'immeubles au Neuhof.

L'élue explique ensuite que si la thématique de la pétition est abordée lors d'une réunion publique au Conseil des XV, le format ne rendrait pas justice aux doléances du pétitionnaires car ces dernières risqueraient d'être « noyées » par la multitude de sujets,

signalements, etc. C'est pourquoi elle recommande également la création d'un atelier de quartier, dans lequel les syndics du quartier auraient tout à fait leur place.

M. Schoepff suggère d'axer tout futur travail sur la cadre de vie et non sur la sécurité publique. Mme. Monheit confirme que c'est bien l'angle d'approche choisi pour le Conseil des XV.

M. Vedy conclut la rencontre en exprimant son accord avec les solutions avancées ainsi qu'en acceptant de retrouver les élu-es concerné-es lors de l'assemblée de quartier, moment où la création d'un atelier de quartier sera évoqué à nouveau.